Page: 1/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.05.2018 Numéro de version 4 Révision: 18.06.2009

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit Indole-3-butyric acid
- · Code du produit 26172
- · No CAS:

133-32-4

· Numéro CE:

205-101-5

- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation Produits chimiques pour laboratoires
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

SERVA Electrophoresis GmbH

Carl-Benz-Str. 7 D-69115 Heidelberg Tel.: +49 6221 13840-0 FAX: +49 6221 13840-10 msds.info@serva.de

- · Service chargé des renseignements : Service "sécurité des produits" Tel.: +49 6221 13840-35
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Medical Emergency Information in case of poisoning:

Poison Information Center Mainz - Phone: +49 (0) 6131 19240

(advisory service in German or English language)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



Acute Tox. 3 H301 Toxique en cas d'ingestion.



Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

La substance est classifiée et étiquetée selon le règlement CLP.

- · Pictogrammes de danger GHS06
- · Mention d'avertissement Danger
- · Mentions de danger

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

(suite page 2)

Page: 2/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.05.2018 Numéro de version 4 Révision: 18.06.2009

#### Nom du produit Indole-3-butyric acid

(suite de la page 1)

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un

médecin.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une

position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT**: PBT - assessment not available.

· vPvB: vPvB - assessment not available.

#### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.1 Caractérisation chimique: Substances

· No CAS Désignation

133-32-4 acide 4-(indole-3-yl)butyrique

· Code(s) d'identification

· Numéro CE: 205-101-5

· Description:

· Formule brute:  $C_{12}H_{13}NO_2$ 

· MW: 203,24

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Indications générales : Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · après inhalation:

Veiller à l'apport d'air frais

Envoyer immédiatement chercher un médecin

- · après contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.

· après ingestion :

Faire boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

 $CO_2$  poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut être dégagé en cas d'incendie :

Oxyde d'azote (NOx)

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

- FD

*Page : 3/7* 

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.05.2018 Numéro de version 4 Révision: 18.06.2009

Nom du produit Indole-3-butyric acid

(suite de la page 2)

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un vêtement personnel de protection

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir par moyen mécanique.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Ouvrir et manipuler les réservoirs avec précaution.

Eviter la formation de poussière.

- · Préventions des incendies et des explosions: Tenir des appareils de protection respiratoire.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage .
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Stocker de 2 à 8 °C
- · Indications concernant le stockage commun : Ne pas conserver avec les agents d'oxydation
- · Autres indications sur les conditions de stockage :

Fermer à clé et ne permettre l'accès qu'à la personne compétente ou à ses délégués

Tenir les emballages hermétiquement fermés

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré

Protéger contre les effets de la lumière

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail : néant
- · Indications complémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel :
- · Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Conserver à part les vêtements de protection.

· Protection respiratoire:

A titre provisoire, filtre:

Filtre P3.

· Protection des mains :

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

(suite page 4)

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.05.2018 Numéro de version 4 Révision: 18.06.2009

#### Nom du produit Indole-3-butyric acid

(suite de la page 3)

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Caoutchouc naturel (Latex)

Caoutchouc nitrile

- · Protection des yeux : Lunettes de protection.
- · Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales.
- · Aspect:

Forme: poudre cristalline

Couleur: beige inodore

· Modification d'état

**Point de fusion :** 121 - 125 °C **Point d'ébullition :** non déterminé

· Point d'éclair : non applicable

· Inflammabilité (solide, gazeux) : Le produit n'est pas inflammable.

• Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Densité: non déterminée
 Densité en vrac à 20 °C: ca. 360 kg/m³

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau : insoluble • les alcools : bien soluble

• 9.2 Autres informations Il n' y a plus des données physicochimiques disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité No further relevant informations available
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses No further relevant informations available.
- · 10.4 Conditions à éviter exposure to the light
- · 10.5 Matières incompatibles: Avoid contact with: strong oxidizers, strong acids, strong alcali
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Gaz nitreux.

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Page: 5/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.05.2018 Numéro de version 4 Révision: 18.06.2009

Nom du produit Indole-3-butyric acid

(suite de la page 4)

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë:

Toxique en cas d'ingestion.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Oral LD50 100 mg/kg (Maus)

- · Effet primaire d'irritation :
- · de la peau :

Provoque une irritation cutanée.

· des yeux :

Provoque une sévère irritation des yeux.

- · Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité) Respiratory irritation is possible.
- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Emballages non nettoyés :
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

FR

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.05.2018 Numéro de version 4 Révision: 18.06.2009

Nom du produit Indole-3-butyric acid

(suite de la page 5)

14.1 No ONU	
ADR, IMDG, IATA	UN2811
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	
ADR	2811 SOLIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A. (aci
W.D.G	4-(indole-3-yl)butyrique)
IMDG	TOXIC SOLID, ORGANIC, N.O.S. (4-(indol-3-y
IATA	butyric acid) Toxic solid, organic, n.o.s. (4-(Indol-3-yl)butyric aci
	Toxic solia, organic, n.o.s. (4-(maoi-5-yi)outyric act
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
ADR, IMDG, IATA	
Classe	6.1 Matières toxiques.
Étiquette	6.1
14.4 Groupe d'emballage	
ADR, IMDG, IATA	III
14.5 Dangers pour l'environnement:	
Polluant marin:	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par	
l'utilisateur	Attention: Matières toxiques.
Indice Kemler :	60
No EMS:	F- $A$ , $S$ - $A$
14.7 Transport en vrac conformément à l'annex	ce II
de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
Indications complémentaires de transport :	
ADR	
Quantités limitées (LQ)	5 kg
Catégorie de transport	2
Code de restriction en tunnels	E
''Règlement type'' de l'ONU:	UN2811, SOLIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A 6.1, III

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Prescriptions nationales :
- · Directives techniques air :

	-
Classe	Part en %
Ι	80-100

· Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

Page: 7/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.05.2018 Numéro de version 4 Révision: 18.06.2009

Nom du produit Indole-3-butyric acid

(suite de la page 6)

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- · Service établissant la fiche technique : Service sécurité
- · Contact: +49 6221 13840-35
- · Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic substance (REACH)

vPvB: very persistent, very bioaccumulative substance (REACH)

REACH: Regulation concerning the Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals

CLP: Regulation on classification, labelling and packaging of substances and mixtures

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

· \* Données modifiées par rapport à la version précédente

\_\_